

Lettres de quelques
Seigns du pais bas,
par lesquelles ils
prient Mons^{gr} le
Prince, pour assistance,
advis, & bon conseil
au traitement de la
paix avec Don Juan

Copie.

Mons^r. Nous ne doutons que ne soyez assez aduerty
q' l'arriuement de Don Joan d' Austriche nous ait offert
matiere de plusieurs difficultes & tardence, & que aussi
a ce l' besoin, de nous accommoder à la concurrence des affai-
res pour un tems & mesmes à la diuersité des humeurs &
opinions de la grande assemblee, qu' auons en nos Estats
généraux. Mais voyans q' les desseins du d. Don Joan
ne sont tels, que bien desirons, & nostre commun repos &
tranquillité requiert, Auons resolu aux d. Estats généraux
& signamment de entre nous de ne prendre plus tems
en communications avec le d. Don Joan, apres le serme
prefigé à nos députés a present, & pour la dernière
fois emiers iceluy Don Joan ne comprenant que quatre
Jours, pour traiter selon l' instruction dernière ^{donnée} comme aux
dits députés que pensons aués venue, Auons de besoigner en
& par tout a nre defence, par telle diligence & deuoir
qui nous sera possible, si ne voyons l'entier effect de
nre insle quicelle, Dont n' auons voulu failir vous aduertir
par ceste lre, & ce que le porteur vous dira, Ensemble
(Monsieur) prier bien humblement, comme priors par ceste,
vous vouloir tenir prest, pour nous venir assister de
vre presence, advis & bon conseil, par my les assurances
que vous ferons auoir, selon q' par les peronnages de
qualité, que de la part des d. Estats seront bien tost
emoyés vers vous, sera declare & monstre & en con-
formité de ce auons escrit très à Mons^r le Duc d' Arfol
contenant nre dernière resolution & intention dont
copie va si ioinde, Et d' autant que aués part
à nos affaires & que scauons l' affection, que aués
a nre commune tranquillité esperons que ne feres

difficulté ny delay de vous accommoder à ce que
nous desirons & requérons tant affectueuxment
de vous. En quoy nous reposans ferons fin à ceste
année nos tres affectueuxes recommandations. Supplians
vostre S^g Dieu vous

Mons^r octroyer sa sainte grace, & à nous la v^{re}
de Bruxelles, ce xxiii^e Jour de Janvier 1577.
Person^s estoit escrit, Charles Philippes de Croy. Philippes
de Lalain, Charles de Haere, Jan de Berfelle,
Gunt de Hornes. Et la superscription, A Mons^r
Mons^r le Prince d'Oranges.